

Le député Camil Bouchard annonce la création des Distinctions en environnement du député de Vachon
www.pointsud.ca 16-05-2008

Le député et porte-parole en environnement, Camil Bouchard, annonçait vendredi dernier la création de bourses de reconnaissance pour l'engagement environnemental d'écoles primaires et secondaires de l'arrondissement de Saint-Hubert.

Ces distinctions permettront aux écoles «de se faire reconnaître dans la communauté pour leur engagement en environnement», disait le député Camil Bouchard, en conférence de presse à la résidence Vincent-Benoît. L'idée lui est venue en constatant à plusieurs reprises l'existence de projets de développement durable élaborés par les enseignants et élèves d'écoles de Saint-Hubert.

Tout projet à conscience environnementale ou de développement durable réalisé durant les années scolaires 2006-2007 ou 2007-2008 est admissible. Les dossiers de candidatures seront analysés par un jury formé de personnes de la communauté provenant de divers domaines d'expertise. Chacune des cinq écoles lauréates recevra une bourse de 750\$ afin de les encourager à investir davantage en environnement.

Les juges sont Pierrette Laperle, intervenante en milieu communautaire, Tommy Montpetit, président de Sauvons nos boisés et milieux humides et du Front Vert, Pierre Leclerc, architecte, Martine Ouellet, vice-présidente de Eau Secours! et Gilles Cossette, directeur général de Certex.

Les écoles ont jusqu'au 16 octobre pour déposer leurs candidatures. Un gala aura lieu au mois de novembre prochain et les lauréats seront alors annoncés.

